

ASSOCIATIONS

La Fédération musicale à deux notes d'implorer

Pascal Lion, président de l'association regroupant les écoles et sociétés de musique, a donné sa démission à cause d'un conflit avec le Département, qui n'a pas versé de subvention annuelle.

C'est l'expression d'un « ras-le-bol ». Pascal Lion, président de la Fédération musicale de la Somme, dont le nouveau nom officiel est CMF 80 (Confédération musicale de France), a claqué la porte le 25 octobre. Ce qui a poussé l'association, représentée par son vice-président, Robert Gomila, à convoquer, ce dimanche 4 novembre, une assemblée générale extraordinaire à Abbeville. L'ordre du jour est concis : bilan de l'année et dissolution.

Pascal Lion était pourtant un bénévole investi : président depuis cinq ans, et auparavant vice-président et membre du conseil d'administration. Sa décision, réfléchie, fait suite à « des rapports très tendus avec le Département », principal financeur de l'association... jusque-là. Car cette année, le conseil départemental n'a pas mis la main à la poche comme espéré. « Il y a encore quatre ans, nous recevions près de 80 000 euros de subventions, via une convention avec le Département, se souvient Pascal Lion. En 2017, c'était 50 000 euros. Tous les ans, nous faisons une demande en février, avec une réponse en avril. Cette année, ils nous ont demandé de présenter un dossier avec des intentions d'objectifs. Nous y avons travaillé pendant les vacances et le leur avons envoyé en octobre. Nous n'avons pas eu de réponse et nous avons juste reçu une subvention exceptionnelle de 6 600 euros pour un stage organisé à Amiens en



Pascal Lion a claqué la porte de la Fédération musicale de la Somme. « Nous sommes au bord du dépôt de bilan », avoue-t-il.

LE DÉPARTEMENT VEUT « UNE POLITIQUE DE PROJETS »

Le conseil départemental, dont un représentant pourrait assister à l'assemblée générale, précise : « Nous avons demandé à l'association de répondre à nos appels à projets dans le cadre du schéma départemental de l'enseignement artistique. Dans ce cadre, l'association pourrait être financée. Malgré des relances, nous n'avons eu d'autre projet qu'un projet d'académie de musiques actuelles et de jazz. Il a été financé par le Département à hauteur de 6 600 € lors de la commission permanente

du 14 juin dernier. » Et l'institution d'ajouter : « Cette association qui, comme beaucoup, bénéficiait de subventions de fonctionnement du Département sans justification des actions qu'elle menait (...), n'a pas jugé pertinent de rentrer dans le cadre des orientations départementales. Or, le Département, notamment par rapport aux restrictions de ses compétences imposées par la loi, a souhaité tourner le dos à une politique de guichet pour une politique de projets. »

juillet. » Le reste se fait toujours attendre, selon les musiciens. « C'est ni oui, ni non. Le président Somon se montre évasif dans ses courriels. C'est un manque de franchise », s'agace l'ancien président.

DEUX EMPLOIS MENACÉS

La CMF 80 « représente toutes les sociétés musicales amateurs de la Somme et les écoles de musique ». Soit environ 130 adhérents et 6 000 personnes. Ses rôles sont multiples : « Représenter les adhérents, leur apporter une aide administrative, orienter vers des projets, obtenir des tarifs préférentiels avec la Sacem, fournir des assurances pour les instruments, etc. » L'association organise aussi les examens de fin d'année des écoles de musique (cycle 1 à 3). « Une grosse partie de la subvention du Département – environ 48 000 euros par an – servait à ce volet, via le schéma départemental de développement des enseignements artistiques, précise Pascal Lion. Aujourd'hui, nous ne sommes plus en mesure d'organiser ces examens. » La CMF 80 emploie deux personnes (1,5 équivalent temps plein). Le personnel devrait aussi trinquer : « Nous avons épuisé tous nos fonds libres ; il nous reste 10 000 euros qui serviront à payer les salaires. Nous avons de quoi vivre jusqu'à fin novembre. Nous sommes au bord du dépôt de bilan. » Le destin de cette structure vieille de 113 ans pourrait être scellé ce dimanche. ■ A.M.